

*L'Education en vue du Développement Durable dans les établissements publics et privés d'enseignement agricole* fait l'objet de la [circulaire ministérielle du 12 septembre 2007](#) ( [l'exemple du lycée agricole de Vendôme](#) ).

- Voir aussi :

- Une application pédagogique innovante : le développement durable dans l'enseignement agricole [depuis le site du CRDP d'Aquitaine](#) ;

- Le développement agricole durable : mythe ou réalité ? [depuis le site de l'union Européenne](#) ;

- La rubrique "Développement durable" du [ministère de l'Agriculture](#) .

- Dans l'académie d'Amiens

Agenda 21 et enseignement agricole : [la lattare d'information](#) -